

Questions orales

tones. Nous admettons que cela pose des difficultés, mais c'est précisément pour cette raison qu'il faut que le premier ministre lui-même rencontre les chefs indiens. Depuis l'affaire Calder, même le premier ministre est forcé de reconnaître l'existence de leurs droits. Pourquoi ne négocie-t-il pas avec les chefs autochtones en vue de trouver un moyen acceptable de reconnaître ces droits et de les négocier à l'avenir pour en assurer la protection?

M. Trudeau: Madame le Président, le député tient beaucoup à ce que je rencontre les chefs indiens. Je tiens à lui faire savoir que j'ai souvent rencontré les chefs indiens ces dernières années et que nous avons discuté de la question à maintes reprises. Je ne m'oppose pas à avoir une autre rencontre avec eux et j'ai dit à la Chambre que j'y consentirais à un moment opportun dans les prochains mois.

Toutefois, le député reconnaîtra certainement qu'il ne suffit pas d'affirmer qu'il appuie les droits des autochtones. Je suis convaincu que si je lui demandais de me dire quelles seraient les conséquences de l'insertion de ces deux mots dans la constitution, il serait incapable de me dire précisément à qui ils s'appliqueraient au Canada et ce qui en découlerait. Voilà la situation.

L'ARRIVÉE À OTTAWA DU «TRAIN CONSTITUTIONNEL»—LA RÉUNION AVEC LES CHEFS INDIENS

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Pourrait-il donner un peu plus de précisions sur le train constitutionnel qui arrive à Ottawa cet après-midi et dont les occupants ont parcouru une distance de 3,000 milles pour voir le premier ministre. Le premier ministre est-il disposé à recevoir durant la fin de semaine ou dans le courant de la semaine prochaine les chefs des nations indiennes qui sont venus à Ottawa pour parler non seulement de leur avenir mais aussi de l'avenir du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, les autochtones n'ont pas fait le voyage pour rencontrer quelqu'un en particulier. Ils voudraient, je pense, rencontrer le plus grand nombre possible de députés et j'espère qu'ils y arriveront. Le comité qui étudie cette question a été instauré par la Chambre et par le Sénat et, à mon avis, il faut qu'ils rencontrent les membres du comité. Si après cette réunion, il semble que je puisse contribuer d'une façon ou d'une autre à résoudre le problème grâce à mes nombreux talents, je serais alors heureux de recevoir les représentants des autochtones. Je ne suis pas partisan de susciter de faux espoirs en déclarant qu'une réunion dont le programme est aussi flou que les questions que je viens d'entendre serait fructueuse.

Je voudrais que les Indiens exposent leur point de vue aux représentants de tous les partis qui sont membres de ce comité afin de permettre à ces derniers d'y réfléchir et de faire un rapport. Il faudrait que les députés qui sont assis en face ne se contentent pas de poser des questions mais qu'ils sachent ce qu'ils veulent.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DES TERRES ET DU DÉVELOPPEMENT DU SRI LANKA

Mme le Président: J'inviterais la Chambre à saluer la présence à la tribune de l'honorable Gamani Dissanayake, ministre des Terres et du Développement du Sri Lanka.

Des voix: Bravo!

* * *

LA PUBLICITÉ GOUVERNEMENTALE

L'ACCROISSEMENT DES FONDS ACCORDÉS AU BUREAU D'INFORMATION SUR L'UNITÉ CANADIENNE—DEMANDE DE VENTILATION DES SUBVENTIONS

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, en l'absence du ministre de la Justice et du ministre d'État chargé de la propagande et du multiculturalisme, je poserai ma question au suppléant du ministre de la Justice. Elle s'inspire d'une série de documents portant la mention «Secret» que j'ai ici et qu'a rédigés le bureau d'information sur l'unité canadienne plus tôt dans le courant de l'année à l'appui de sa demande de fonds additionnels de 28.9 millions de dollars dont 14.25 millions serviront à financer une campagne publicitaire monstre à l'appui du projet constitutionnel du gouvernement.

Étant donné que beaucoup de chiffres non expliqués figurant dans le budget supplémentaire des dépenses (B) coïncident avec des chiffres figurant dans ces documents, chiffres qui ont été comparés à ceux du budget supplémentaire par le BIUC lui-même, le suppléant du ministre de la Justice ou un autre ministre pourrait-il déposer à la Chambre une ventilation complète de ces chiffres précisant quelle proportion de ces sommes a déjà été dépensée par le BIUC et comment le gouvernement a l'intention d'utiliser le reliquat?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, le député doit se rendre compte que j'ignore tout du contenu de ces documents. Je voudrais les étudier et les porter à l'attention du ministre qui répondra lui-même à la question. Je saurais donc gré au député de bien vouloir m'en faire parvenir un exemplaire.

DEMANDE DE SUPPRESSION DU PROGRAMME

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, je mettrai certainement ces documents à la disposition des intéressés. Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre, si je puis réussir à attirer son attention. C'est au sujet de la propagande. Étant donné que des centaines de milliers de Canadiens, comme moi, sont venus au Canada en fuyant des pays dont le gouvernement dépensait des sommes énormes pour manipuler l'opinion et que le gouvernement du premier ministre demande actuellement à augmenter de 170 p. 100 le budget du Bureau d'information sur l'unité canadienne, sans parler des prétextes que ne cessent d'invoquer ses ministres pour justifier leur campagne d'information en matière constitutionnelle et autre matière gouvernementale, le premier ministre pourrait-il assurer à la Chambre et aux Canadiens qu'il va enfin cesser de gaspiller les millions des contribuables à des fins de propagande? J'aimerais bien que le gouvernement ne s'arroge plus le droit de piocher dans les poches des citoyens pour influencer leur opinion.